

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21693 - 80ÈME ANNÉE

65 millions d'euros injectés par les actionnaires en 2023, nouvelle aide de la Région de 6,75 millions votée le 7 novembre

Air Austral : crise financière causée par des choix stratégiques et des occasions manquées



Air Austral traverse une période particulièrement difficile. Sous la direction de Gérard Ethève, et avec les présidences successives de Pierre Lagourgue et de Paul Vergès, la compagnie réunionnaise avait réussi à se positionner comme un acteur majeur, surpassant même Air France entre La Réunion et l'Europe. Mais plusieurs choix stra-

tégiques, associés à des décisions politiques et économiques controversées, ont fait basculer la compagnie dans une spirale de difficultés financières.

L'une des initiatives les plus prometteuses pour Air Austral fut le projet de low-cost long-courrier, une

idée innovante qui visait à rendre les billets d'avion entre La Réunion et la France 30 % moins chers toute l'année, sans subvention. Ce projet présenté en 2007, soutenu par un partenariat avec Airbus pour la mise en service de l'Airbus A380 de plus de 800 places et géré via une filiale dédiée, Outremer 380, semblait être la point décisif d'un avenir plus compétitif pour la compagnie réunionnaise. Il aurait permis à Air Austral de capter une large part du marché des voyages intercontinentaux tout en réduisant les coûts.

Cependant, cette ambition s'est heurtée à l'opposition d'Air France, incapable de rivaliser avec ces tarifs bas, et au soutien politique de Didier Robert, alors président de la Région Réunion. La politique clientéliste de ce dernier, qui consistait à financer la continuité territoriale par des bons de réduction sur les billets d'avion, a entravé ce projet. En 2012, il a remplacé Gérard Éthève par un cadre venu d'Air France à la direction d'Air Austral. C'est ainsi que fut abandonné l'idée de la compagnie low-cost long-courrier. Ce fut un coup dur pour Air Austral.

L'émergence de French Bee : une réussite qu'Air Austral n'a pas su saisir

Si le projet low-cost long-courrier a échoué à se concrétiser à La Réunion, il n'a pas disparu pour autant. Marc Rochet, ancien dirigeant d'Air Austral, a rejoint Air Caraïbes et a lancé French Bee, une filiale low-cost long-courrier qui a rapidement intégré la liaison Paris-La Réunion au cœur de son activité. Cette compagnie, utilisant des Airbus A350, a permis de démocratiser l'accès à des billets d'avion à bas prix et a rapidement atteint 20 % de parts de marché sur la ligne Paris-La Réunion.

La création de French Bee a donc concrétisé ce que Air Austral n'a pas pu réaliser : la mise en place d'un modèle low-cost efficace et adapté à la continuité territoriale. Ce succès est d'autant plus regrettable que, si le projet avait été mené à bien par Air Austral, les bénéfices et les emplois créés auraient pu bénéficier directement à La Réunion. Mais ces opportunités ont été sacrifiées par des choix politiques et une gestion qui ont poussé la compagnie vers le déclin.

Des décisions stratégiques hasardeuses

Outre le projet annulé de low-cost long-courrier, la direction d'Air Austral nommée et soutenue par Didier Robert a pris plusieurs décisions qui ont fragilisé la situation financière de la compagnie. Parmi celles-ci, la revente de l'un de ses Boeing 777-200LR, un appareil stratégique permettant un vol direct entre Mayotte et Paris, a privé Air Austral d'une ressource importante. Par ailleurs, la mise en service de Boeing 787 s'est révélée problématique, avec des soucis techniques affectant la crédibilité de la compagnie.

Avant même la crise du COVID-19, ces décisions avaient déjà conduit Air Austral à afficher des déficits structurels. L'injection de fonds publics de la Région Réunion permettait à la compagnie de maintenir la tête hors de l'eau, mais la pandémie a mis en lumière la fragilité du modèle économique. La crise a aggravé ses pertes et montré l'incapacité de la direction à se redresser sans soutien externe.

Une occasion manquée

Air Austral peine aujourd'hui à relever la tête. Le projet low-cost long-courrier, qui aurait pu constituer un levier de compétitivité et d'autonomie pour la compagnie, a été étouffé par des intérêts politiques et une vision court-termiste. Pendant que French Bee, la version concrétisée de ce projet, réussit là où Air Austral a échoué, la compagnie réunionnaise reste à la traîne.

Le déclin d'Air Austral, et l'ascension de French Bee, est un rappel des occasions ratées et des décisions stratégiques qui auraient pu offrir à La Réunion un modèle économique aérien plus autonome et prospère. Aujourd'hui, la compagnie se trouve à un carrefour crucial.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Alternance à la tête du pays

Maurice : Victoire de l'Alliance pour le Changement aux élections législatives



Le 11 novembre 2024, l'Alliance pour le Changement, coalition composée du Mouvement Militant Mauricien (MMM) de Paul Bérenger et du Parti travailliste de Navim Rangoolam, a remporté les élections législatives qui s'étaient déroulées la veille, mettant un terme à plusieurs années de gouvernance de l'Alliance Lepép, dirigée par le Mouvement Socialiste Militant (MSM) de Pravind Jugnauth. Cette victoire marque une nouvelle alternance à la tête du pays.

D'après les chiffres publiés par les médias locaux, environ 80 % des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes le 10 novembre 2024 pour les élections législatives à Maurice, une participation forte qui témoigne de l'engagement des Mauriciens dans cette élection cruciale.

Au total, 891 candidats étaient en lice pour cette élection, espérant obtenir l'un des 62 sièges de député disponibles. À l'issue du scrutin, la Commission de surveillance électorale désignera également huit autres sièges, dans le cadre d'un mécanisme unique visant à garantir une représentation équilibrée de la diversité communautaire du pays.

Pravind Jugnauth, Premier ministre sortant, a rapidement reconnu la défaite. À 14 heures, le jour du dépouillement le 12 novembre, il a fait une déclaration officielle, acceptant les résultats et félicitant les vainqueurs. Ce geste a été perçu comme une démarche démocratique respectueuse, soulignant l'importance

de la stabilité politique à Maurice, pays souvent cité en exemple dans la région pour la solidité de son système électoral.

Cette victoire de l'Alliance pour le Changement est vue comme une conséquence des insatisfactions croissantes envers le gouvernement sortant. Paul Bérenger et Navim Rangoolam, chefs de file de la coalition victorieuse, ont promis un programme de réformes.

Accord sur les Chagos et scandale des écoutes téléphoniques

Le Premier ministre sortant abordait les élections avec l'avantage de l'accord « historique » signé début octobre entre Maurice et Londres, qui consacrait la souveraineté mauricienne sur l'archipel des Chagos, un succès attendu depuis plus de cinquante ans. Cet accomplissement aurait pu renforcer son camp au scrutin, mais un autre événement est venu troubler cette dynamique.

En effet, en octobre, des extraits de conversations téléphoniques impliquant des figures politiques, diplomatiques, des membres de la société civile et des journalistes ont été diffusés sur les réseaux sociaux, provoquant un scandale. En réaction, les autorités ont initialement décidé, le 1er novembre, de bloquer l'accès aux réseaux sociaux jusqu'après l'élection, mais elles ont finalement renoncé, face aux vives critiques de l'opposition et des médias.

Oté

Yèr nou la komémor labolission sirtèm zangazé

Lo vin déssanm 1848 lésklavaz té aboli issi La Rényon mé bann propriyètèr té fine abityé okipe in mindèv nonbrèz la déssidè pou prann in kantité zangazé. Dann tan-la lo pli fassil lété pou travaye avèk la mindèv zot té abityé, sète téi sorte laba dann l'Afrik osinonsa dann Madégaskar.

Mé wala, vitman-vitman bann z'imanitèr laba dann La Franss épi dann l'Erop la akiz azot fè lésklavaz déguizé é souvan dé foi sa lété la vérité vik'zot téi kontante azot rashète la liberté bann demoune viktime la trète. Sé l'èr zot la déssidè rotourn azot par koté d'linn pars laba l'avé in kantité d'moune téi rode travaye. Sé konmsa ké gouvèrnman La Franss la déssidè pass in zakor avèk gouvèrnman zanglé pou anbosh bann travayèr péi tamoul konm zangazé.

Pou sa téi fo sign in kontra zangazman : bann zangazé téi gingn zot manzé épi zot lojman, épi in salèr in pé fèb mé pou bann zindien, dann tan sa téi aparé azot konm sifizan... Lo kontra té signé pou sink an é apré sinkan, an prinssip, bann zangazé té lib artourn shé zot osinonsa kontinyé in nouvo péryode sinkan. I fo dir in pé partou oussa l'avé zésklav bann propriyètèr la anbosh bann zangazé. La fé konmsa laba Maurice, la fé sa laba dann Chagos épi in pé partou dann landroi l'avé zésklav... Mé antanssion sa la pa éspass san problèm pars in promyé foi la anbosh bann Télugu é sa la pa marsh ditou si tèlman banna la déssidè rotourn shé zot.

Avèk demoune péi tamoul sa la marsh myé é banna la vni La Rényon an kantité — in pé pliss ké 140000 pandan lo tan ké lo sistèm la duré. Téi tonb bien pars banna i

koné travaye dann kann épi dann bann pti lizine té i komanss pouss in pé partou. 1880 par-la lé shoz la komanss gaté, pars bann zangajist téi pèye pa konm k'i fol o zangazé — dé foi téi sote in moi, dé moi parla é par dsi lo marshé bann zangazé té obligé ashté zot fournitire dann magazin bann blan si tèlman ké zot l'avé in ké d'larzan téi trène par si parla, é kan téi ariv pou rotourn dann l'Inn téi falé travaye ankòr in pé pou paye sak i doi dann magazin.

Arzoute avèk sa an parmi bann tamoul téi fé vnir arienk bann bononm é pa d'madam si zot i vé téi falé fé l'akostaz avèk bann madam déza sir plass donk bien annuiy épou rotourn shé soi... Souvan dé foi bann travayèr téi sava porte plinte avek lo roprézantan Langlètèr si tèlman lo kontra lété mal apliké. Anfin, in zour, lo 11 novanm 1882 Langlètèr kla déssidè kass lo bann kontra é wala la sours zangazé koupé... Mé langzism la pa arète la pars finalman bann dèrbyé zangazé lété bann Rodrigué la vni shé nou dann bann zané 1934-1935.

Nou la komémor labolission langazman lo 11 ? Pars la fédèration tamoul la propoz néna pliss 20 an fèr in sèl komémorassion é toute la tonm dakor pou shoizi lo 11 novanmm. Mézami si ni lir bann tèks dsi la vi bann zangazé sir ké lé té pa in paradi mé in tan noute listoir in pé myé ké lésklavaz, in pé pli pir lo tan la kolonizassion, mé bien pli an bob ké koméla pou la késtyon bann droi sosio.

Alor, pou kossa. A bon antandèr salu !

Justin